



HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

Rapport d'activité | 2011

Chiffres clés

Présentation de la HAS

Statut

- Autorité publique indépendante à caractère scientifique, la HAS a été créée par la loi du 13 août 2004 relative à l'Assurance maladie pour renforcer la qualité en santé, afin d'assurer à tous les patients et usagers un accès pérenne et équitable à des soins aussi efficaces, sûrs et efficaces que possible.

Missions

- L'évaluation médicale, économique et de santé publique
- L'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins
- L'information des publics.

Organisation

- **Un Collège de 8 membres, présidé par le Pr Jean-Luc Harousseau.**
- **Sept commissions spécialisées.**
- **Trois directions opérationnelles, un secrétariat général et des services, dirigés par Dominique Maigne**
 - 410 collaborateurs à temps plein
 - 3 000 experts et professionnels de santé externes, dont près de 700 experts-visiteurs.

Budget

- 58,8 millions d'euros pour le fonctionnement pour l'année 2011.

Évaluation en santé

Évaluation des médicaments

992 avis de la Commission de la transparence

85 synthèses d'avis

80 jours : délai moyen d'instruction des dossiers de demande d'inscription.

Évaluation des dispositifs

149 avis de la Commission nationale d'évaluation des dispositifs médicaux et des technologies de santé

15 avis concernant principalement des groupes homogènes de produits

87 jours : délai moyen d'instruction des dossiers de demande d'inscription.

Évaluation des actes professionnels et des technologies de santé

22 rapports d'évaluation technologique

9 documents d'avis

2 fiches Bon usage des technologies de santé

21 avis courts relatifs à 523 libellés d'actes (CCAM, NABM et NGAP) regroupés en 35 thèmes.

Évaluation économique et de santé publique

25 évaluations économiques

6 recommandations en santé publique.

Évaluation des médicaments

Demandes enregistrées et avis rendus : répartition selon le type de demande

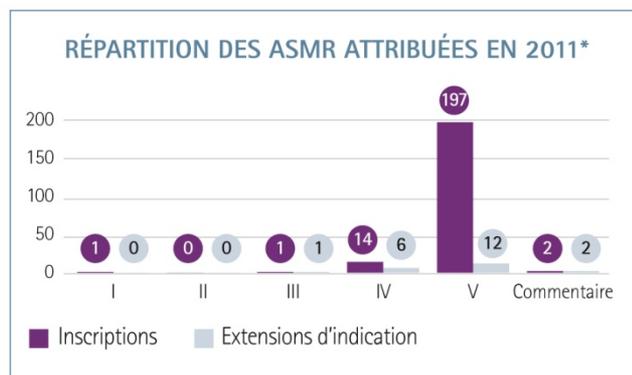
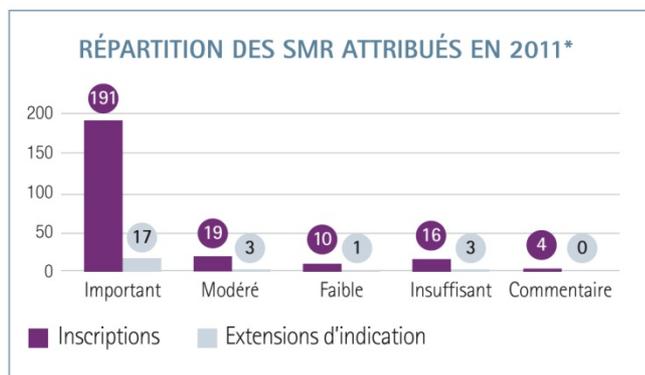
Activité 2011	Total	Première inscription	%	Extension d'indication	%	Renouvellement d'inscription	%	Autres demandes*	%
Demandes enregistrées (nb dossiers)	1274*	251	20	27	2	434	34	562	44
Avis rendus	992*	219	22	22	2	336**	34	408***	41

* dont les saisines ministérielles de réévaluation des médicaments :

- La Commission de la transparence a été saisie par la Direction générale de la santé et la Direction de la sécurité sociale pour rendre un nouvel avis sur le SMR des spécialités s'étant vu reconnaître un SMR insuffisant lors de leur dernière évaluation ainsi que sur l'opportunité de leur radiation de la liste des spécialités remboursables aux assurés sociaux et/ou de la liste des spécialités agréées à l'usage des collectivités et divers services publics.
- La Commission de la transparence a également été saisie par la Direction de la sécurité sociale pour rendre un nouvel avis sur le SMR des spécialités dont le taux de participation de l'assuré a été modifié sur la base d'un SMR faible apprécié par la Commission de la transparence avant le 5 janvier 2010 (décret n° 2010-6 du 5 janvier 2010).

** dont 15 avis répondant également aux saisines ministérielles décrites ci-dessus

*** dont 167 avis répondant aux saisines ministérielles décrites ci-dessus.



* Données toutes procédures confondues, uniquement demandes de première inscription ou d'inscription dans une extension d'indication. Un avis peut comporter des SMR différents selon ses indications.

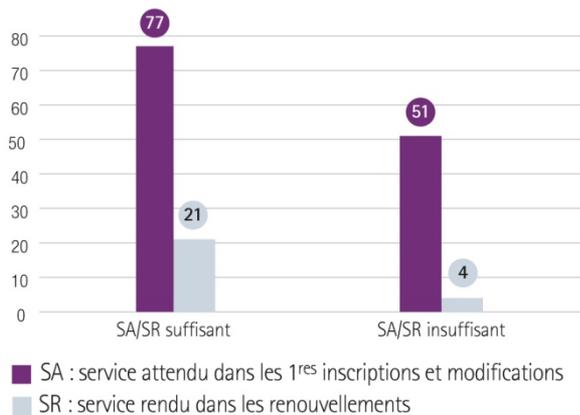
** Données toutes procédures confondues, uniquement demandes de première inscription ou d'inscription dans une extension d'indication. Un avis peut comporter des ASMR différentes selon ses indications.

Évaluation des dispositifs

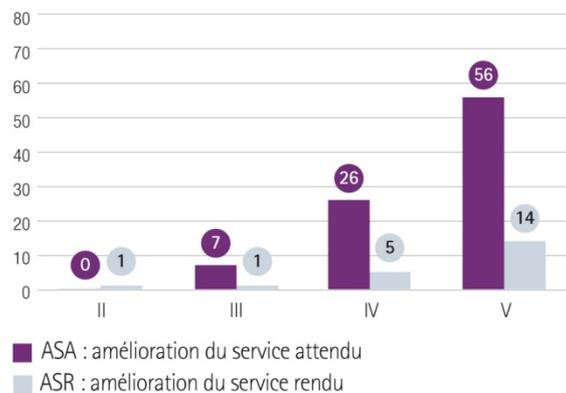
Demands enregistrées et avis rendus : répartition selon le type de demande

Activité 2011	Total	Première inscription	% par rapport au total
Demands enregistrées (nb dossiers)	199	104	52 %
Avis rendus	149	99	66 %

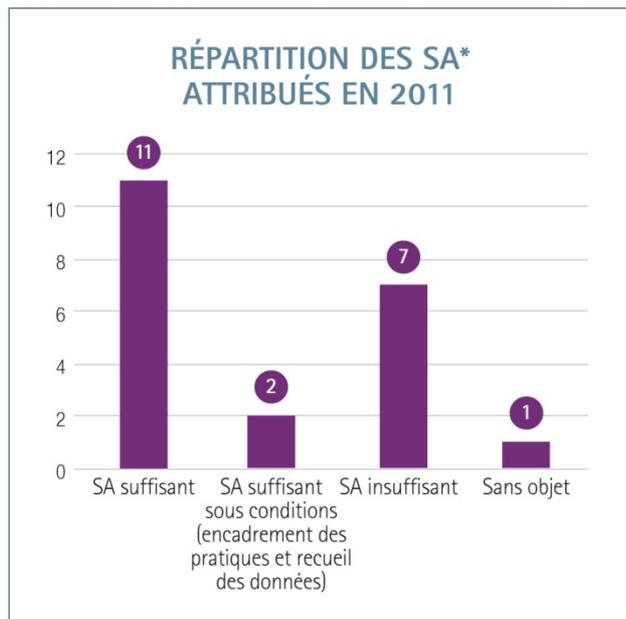
RÉPARTITION SA/SR SUFFISANTS/INSUFFISANTS



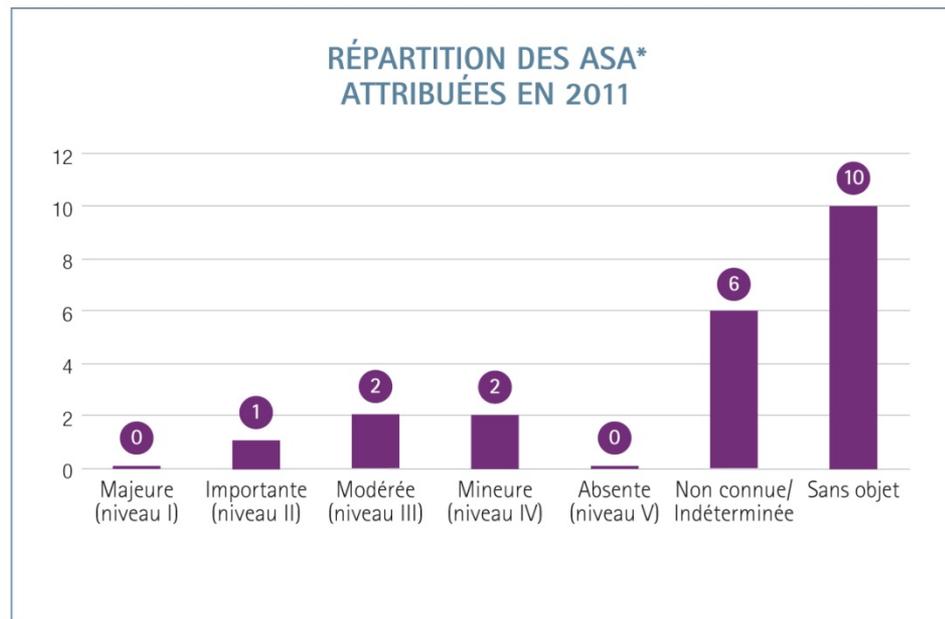
RÉPARTITION ASA/ASR EN 2011



Évaluation des actes professionnels et des technologies de santé



* SA : service attendu



* ASA : amélioration du service attendu

Études post-inscription

Demandes enregistrées et avis rendus : répartition selon le type de demande

Statut des études post-inscription (de 2004 au 31/12/2011)	CT	CNEDiMTS
Demandes d'études effectuées	140*	133**
% des études terminées	29 %	8 %
% des études en cours de réalisation ou sur le point de démarrer	49 %	44 %
% des études ayant leur protocole en cours d'expertise ou pour lesquelles l'industriel n'a pas déposé de protocole ***	22 %	48 %

* Déduction faite des 33 demandes d'études annulées ou suspendues ou non réalisées sur un total de 173 demandes

** Déduction faite des 39 demandes d'études annulées ou suspendues sur un total de 172 demandes

*** En attente d'expertise par la HAS ou en attente retour d'un protocole de la part de l'industriel.

Certification des établissements de santé

Le recueil généralisé des indicateurs de qualité de la HAS a concerné

1 240 établissements de santé pour le secteur MCO

1 340 établissements de santé pour le secteur SSR

400 établissements de santé pour le secteur de la Santé Mentale Adulte

220 établissements de santé pour le secteur de l'HAD.

Baromètre de la certification

Sur les **987** établissements visités depuis le lancement de la V2010, **652** en ont terminé avec leur phase initiale :

16 % sont certifiés (sans décision)

37 % sont certifiés avec recommandations

38 % sont certifiés avec réserves

9 % n'ont pas encore été certifiés car relevant du sursis à la certification ;

soit :

592 établissements certifiés

3 décisions de non certification V2010 prononcées par le Collège

57 sursis à la décision de certification

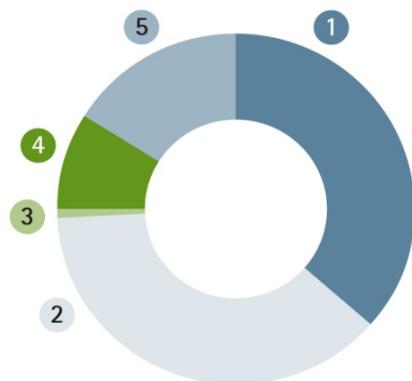
739 visites réalisées en 2011

10 259 demandes traitées (numéro indigo (0821 74 75 76), mail ou courrier) **soit + 47 %** par rapport à l'année 2010.

Répartition des décisions de certification

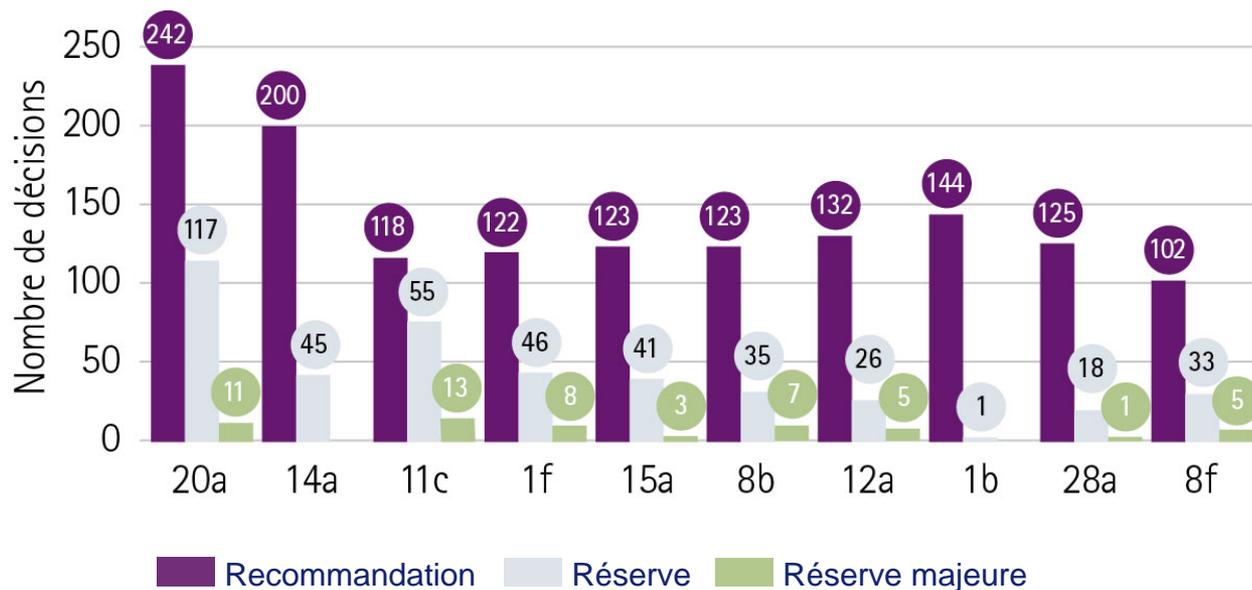
Répartition des niveaux de certification

(652 établissements de santé)



1	37 %	Certification avec recommandations	242
2	37,5 %	Certification avec réserves	245
3	0,5 %	Non certification	3
4	9 %	Sursis à la décision de certification	57
5	16 %	Certification	105

TOP 10 des critères les plus concernés par les décisions



Certification des moyens d'information médicale

Visite médicale :

Au 31 décembre 2011,

132 laboratoires certifiés

50 prestataires certifiés.

Sites :

890 sites Internet français certifiés par la Fondation HON (depuis le début de la procédure).

Pratiques professionnelles

Recommandations de bonne pratique (RBP)

10 RBP

2 auditions publiques sur :

- La dangerosité psychiatrique
- Le syndrome du bébé secoué

12 protocoles nationaux de diagnostic et de soins (PNDS)

3 nouveaux guides d'élaboration des RBP

1 nouveau guide méthodologique d'élaboration des auditions publiques.

Evaluation et amélioration des pratiques professionnelles

18 organismes agréés (OA) pour l'accréditation

354 experts formés

7 211 médecins accrédités

10 384 médecins engagés dans la démarche d'accréditation

- Un déploiement soutenu (+ **600** nouveaux engagés/an)
- Une gestion des risques en continu (**11** commissions risques en 2011)
- Un apprentissage positif de l'erreur (**41 183** EPR-éléments porteurs de risque-déclarés).

Pratiques professionnelles

Programmes pilotes thématiques

8 publications sur le site HAS

2 synthèses méthodologiques

5 programmes en cours :

- Accident vasculaire cérébral
- Infarctus du myocarde
- Prescription médicamenteuse chez le sujet âgé (PMSA, iatrogénie)
- Prescription des psychotropes chez le sujet âgé (Psycho-SA, AMI-Alzheimer)
- ALzheimer COoperative Valuation in Europe (ALCOVE).

Organisation des soins

Coopération entre professionnels de santé

7 avis favorables.

Parcours de soins et maladies chroniques

6 guides médecin

9 guides patient

35 listes d'actes et de prestations dont **29** actualisations annuelles.

Pour en savoir plus

Ces chiffres sont extraits du **rapport d'activité 2011** de la HAS.

Pour plus d'information, retrouvez la version complète du **rapport d'activité 2011** de la HAS ainsi que sa synthèse sur le site :

www.has-sante.fr

Rubrique Présentation de la HAS



www.has-sante.fr

2, avenue du Stade de France - 93218 Saint-Denis La Plaine CEDEX

Tél. : +33 (0)1 55 93 70 00 - Fax : +33 (0)1 55 93 74 00